

RESPONSABLE(S) :

Pr Andoni ECHANIZ-LAGUNA

Pr Shahram ATTARIAN

Pr Laurent MAGY

Pr Jean-Christophe ANTOINE et

Pr Jean-Philippe CAMDESSANCHE

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE :

Mme Isabelle MALANGUERRAY

Service de Neurologie Adulte

CHU de Bicêtre

78 Rue du Général Leclerc

94275 LE KREMLIN BICETRE

Cedex

☎ : +33 (0)1 45 21 26 18

✉ :

isabelle.malanguerray@aphp.fr

MODALITES DEPOT DE

CANDIDATURE :

*Documents à envoyer au
secrétariat de l'enseignement :*

CV actualisé + lettre de
motivation + copie du diplôme
permettant l'accès à la formation

TARIFS 2024-2025 :

DROITS UNIVERSITAIRES 24/25

380€*

*tarif 2023-2024 susceptible d'être modifié

+

FRAIS DE FORMATION

FORMATION
CONTINUE : 1100 €

TARIF
INDIVIDUEL : 440 €

TARIF REDUIT : 220 €

PUBLICS CONCERNES : Docteurs en Médecine, titulaires de DES de Neurologie. Mais aussi électro-physiologistes, rhumatologues, médecin rééducateurs ou tout médecin fortement intéressé par cet enseignement sur dérogation après avis du conseil pédagogique. Le DIU est ouvert à tous les candidats étrangers francophones (C.E.E et hors C.E.E.).

OBJECTIFS DE LA FORMATION : Visé à donner des connaissances théoriques supplémentaires aux internes (dans un domaine négligé du DES de Neurologie) et aux neurologues seniors, savoir reconnaître les différentes formes cliniques de neuropathies périphériques. Maîtriser les connaissances actuelles sur les déterminants physiopathologiques des neuropathies périphériques. Connaître les indications et les limites des examens complémentaires, électrophysiologie, imagerie, anatomopathologie, immunologie, génétique, etc..
Savoir conduire une recherche étiologique appropriée. Savoir mener la prise en charge thérapeutique des neuropathies périphériques aiguës et chroniques : maniement des traitements immuno-modulateurs, rééducation, chirurgie...

DUREE ET DATES :

L'enseignement se compose de 4 modules de deux jours consécutifs de novembre à mai en présentiel uniquement. Les inscriptions sont possibles de mai à septembre pour la session suivante.

Début de la formation : novembre 2024 Fin de la formation : mai 2025

Dates des sessions : Jeudi 14 et vendredi 15 novembre 2024, jeudi 09 et vendredi 10 janvier 2025, jeudi 13 et vendredi 14 mars 2025, jeudi 15 et vendredi 16 mai 2025.

Enseignement théorique : 80 heures

Stage pratique : X OUI NON, si OUI : 100 heures

PROGRAMME :

Cf. programme ci-joint

CONDITIONS DE VALIDATION DU DIPLOME

Le programme des connaissances repose sur 3 modalités :

Un contrôle continu (présence obligatoire), un stage de 100 heures dans un Centre de Référence Maladies Rares et une épreuve écrite.